

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et en écoute

Dominante poétique

FRA-3035-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et en écoute**

Dominante poétique

FRA-3035-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01033

ISBN 2 - 550 - 38576-4

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture et en écoute	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	6
2.2 Tableau de pondération.....	7
2.3 Comportements observables.....	8
3 Justification des contenus et de leur pondération.....	11
4 Spécifications de l'épreuve	12
4.1 Type d'épreuve	12
4.2 Déroulement de l'épreuve.....	12
4.3 Note de passage.....	12
4.4 Conditions particulières	13

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-3035-1, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire des textes et à écouter des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans la formulation de ses réponses.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectifs terminaux Lire un texte à dominante poétique : poème ou texte de chanson.

Écouter un message à dominante poétique : poème ou chanson.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de l'auteur ou de l'auteure
 - caractéristiques de l'auteur ou de l'auteure
 - circonstances entourant la rédaction ou la production de l'œuvre
- **Thème**
- **Images**
 - idées, émotions, sentiments de l'auteur ou de l'auteure
- **Valeurs**
 - mises en relief par les personnages, le milieu et les objets

Organisation du discours

- **Éléments de la structure**
 - rimes
 - vers libres
 - regroupements
 - strophes
 - couplets
 - refrains
 - répétitions de mots, de sons ou de constructions
 - inversions
 - déformation des sons
 - éléments graphiques
 - disposition spatiale des mots

- **Éléments de cohérence**
 - mots de substitution
 - pronoms
 - synonymes
 - termes génériques
 - phrases reprises
 - périphrases
 - phrases passives
 - phrases emphatiques
 - succession et division de rimes

Langue

- **Style**
 - vocabulaire connotatif
 - expressions évocatrices ou ensembles sonores évocateurs
 - symbole
 - association d'idées, de sons et de mots
 - jeu des rimes, des couleurs, des images, des nuances et des sonorités
 - allitérations
 - assonances
 - répétitions
 - anagrammes
 - métaphores
 - métonymies
- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - liés à des perceptions sensorielles
 - liés à un écart linguistique
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - phrases emphatiques et phrases passives
 - présence ou absence de certains signes de ponctuation
- **Éléments prosodiques ou sonores**
 - pause et silence
 - intonation et nuances
 - rythme, débit, volume et timbre
 - ensemble sonore
 - correspondance des sons
 - jeu d'allitération
 - assonance
 - jeu de rimes et de sonorité

- musique d'accompagnement
 - choix des instruments
 - interprétation
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à reconnaître des notions liées à la forme du texte.

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte ou du message les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens donné à ce texte ou à ce message par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale, la syntaxe ou les éléments prosodiques et sonores.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir du texte ou du message le thème, les valeurs ou les évocations qui y sont présentés de même que les moyens qui en assurent la cohérence.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier les valeurs mises en évidence dans le message ainsi que le style du texte.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 4 %		En lecture : · Éléments de la structure 4 % (4) 4 %	
Comprendre 56 %	En lecture : · Situation de communication 6 % En lecture et en écoute : · Images 22 % (1)* 28 %	En lecture : · Éléments de la structure 8 % (5) 8 %	En lecture et en écoute : · Mots ou expressions 9 % En lecture : · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 5 % En écoute : · Éléments prosodiques ou sonores 6 % (7) 20 %
Analyser 29 %	En lecture et en écoute : · Thème 6 % En lecture : · Images 12 % En écoute : · Valeurs 5 % (2) 23 %	En lecture : · Éléments de cohérence 6 % (6) 6 %	
Évaluer 6 %	En écoute : · Valeurs 3 % (3) 3 %		En lecture : · Style 3 % (8) 3 %
Appliquer 5 %	En lecture et en écoute : · Règles de la langue 5 % (9) 5 %		

* Les numéros (1) à (9) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (28 %)

- 6 % En se référant au **texte**, dégager un élément parmi les suivants :
- l'intention de l'auteur ou de l'auteure;
 - deux caractéristiques de l'auteur ou de l'auteure;
 - une circonstance entourant la rédaction ou la production du texte.
- 9 % En considérant le **texte** en tout ou en partie, dégager trois images qui suggèrent trois idées, émotions ou sentiments donnés. (Il peut s'agir de trois idées, de trois sentiments, ou de trois émotions ou de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue trois.)
- 8 % En se référant au **message**, dégager deux images qui suggèrent deux idées, émotions ou sentiments donnés. (Il peut s'agir de deux idées, de deux sentiments ou de deux émotions ou de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue deux.)
- 5 % En se référant au **texte** et à partir d'une idée, d'un sentiment ou d'une émotion exprimé par l'auteur ou l'auteure, présenter une autre image significative que cette idée, cette émotion ou ce sentiment aurait pu inspirer.
- ou**
- En se référant à une réaction de l'auteur ou de l'auteure, donner une cause plausible, non exprimée dans le **texte**, qui pourrait l'expliquer.
- ou**
- En se référant à un état d'âme de l'auteur ou de l'auteure, donner une conséquence possible, non exprimée dans le **texte**, qui pourrait en découler.

Dimension 2 : Analyser (23 %)

- 3 % En se référant au **texte**, faire ressortir un des thèmes mis en relief par l'auteur ou l'auteure.
- 3 % En se référant au **message**, faire ressortir un des thèmes mis en relief par l'auteur ou l'auteure.
- 12 % En considérant le **texte** en tout ou en partie, faire ressortir trois évocations produites par un symbole ou une association de deux idées, de deux sons ou de deux mots.
- 5 % En se référant au **message** ou à une de ses parties, montrer comment une valeur est mise en relief par un personnage, le milieu ou les objets exploités.

Dimension 3 : Évaluer (3 %)

- 3 % En se référant au **message**, dire ce que l'on pense d'une des valeurs qui y sont mises en évidence en la comparant à ses valeurs personnelles.

Dimension 4 : Connaître (4 %)

- 4 % En se référant au **texte**, relever deux éléments qui révèlent une particularité de la forme retenue.

Dimension 5 : Comprendre (8 %)

- 8 % En considérant le **texte** en tout ou en partie, dégager deux éléments qui contribuent à l'organisation du texte.

Dimension 6 : Analyser (6 %)

- 6 % À partir d'un extrait du **texte**, montrer comment un des éléments suivants en assure la cohérence :
- l'emploi d'un mot de substitution;
 - la reprise d'une phrase;
 - la succession des rimes;
 - la division des rimes.

Dimension 7 : Comprendre (20 %)

- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots ou groupes de mots du **texte** dont au moins un serait lié à une perception sensorielle ou à un écart linguistique.
- 3 % À partir d'extraits du **message**, donner, selon le contexte, le sens d'un mot ou d'une expression.
- 5 % À partir d'un extrait du **texte**, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots, utilisé de préférence dans une phrase emphatique ou de forme passive, contribue à mieux en faire saisir le sens.
- ou**
- À partir d'un extrait du **texte**, dire en quoi l'absence ou la présence de la ponctuation peut influencer sur sa compréhension.
- 6 % En se référant à un passage du **message**, dire en quoi deux éléments prosodiques ou sonores contribuent à mieux en faire saisir le sens dans le contexte particulier de la dominante poétique.

Dimension 8 : Évaluer (3 %)

- 3 % En se référant à un élément particulièrement évocateur du **texte**, apprécier le style de l'auteur ou de l'auteure.

Dimension 9 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

Étant donné les caractéristiques propres à la dominante poétique, la pondération accordée aux images en ce qui concerne les habiletés *comprendre* et *analyser* est très importante. Pour la même raison, la langue est exceptionnellement liée ici à l'habileté *évaluer*.

Un comportement observable dans la dimension 1 a été élaboré dans le but de vérifier par l'extrapolation l'habileté *comprendre*.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des points pour chacun des volets de l'épreuve.

Répartition des points entre les volets *lecture* et *écoute*

Dimension	Lecture	Écoute
1	20	8
2	15	8
3		3
4	4	
5	8	
6	6	
7	11	9
8	3	
	67/67	28/28
9	5 points pour l'ensemble de l'épreuve	

On doit noter que les cinq points attribués à la dimension 9 n'ont pas été répartis entre les deux volets de l'épreuve, car ils concernent l'ensemble de l'épreuve. Cependant, ils ont été prélevés du total des points selon l'importance relative accordée à chacun des volets de l'épreuve.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

4 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve permettant de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un texte et à écouter un message à dominante poétique est exigée.

4.1 Type d'épreuve

Un texte à dominante poétique (poème ou texte de chanson), de 100 à 200 mots, et un message à dominante poétique (poème d'une durée de deux à quatre minutes ou une chanson d'une durée de trois à six minutes) et enregistré sur cassette audio, seront présentés à l'adulte.

On indiquera les consignes pour l'audition dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans l'enregistrement du message. Celui-ci pourra être entendu trois fois, cependant l'enregistrement doit être continu et prévoir un arrêt de cinq minutes entre les deux premières auditions et un autre de dix minutes entre les deux dernières.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-3035-1 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs et plus

4.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter une seule séance.

Durée de l'épreuve : 3 heures

4.3 Note de passage

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

4.4 Conditions particulières

L'usage d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permis. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

